

## Fiche 4

### Implantation ou réfection de routes et de voies carrossables



Lyne Bouthillier, MELCCFP

### Mise en contexte

La rainette faux-grillon de l'Ouest (ci-après nommée « rainette ») est une espèce sensible aux modifications de son habitat. En principe, aucune nouvelle route ou voie de circulation carrossable ne doit être aménagée dans son habitat ou à proximité de celui-ci, à l'exception des sentiers d'accès aux infrastructures existantes. Bien planifier les accès carrossables permet de limiter les impacts sur les opérations d'entretien, mais aussi de prévenir la modification de l'habitat, l'implantation de mauvais usages et les efforts nécessaires pour les contrecarrer par la suite.

### Recommandations générales pour ce type d'intervention :

- ▶ Aménager les routes et les voies carrossables à l'extérieur de l'habitat de la rainette afin d'éviter sa fragmentation. Les aménagements doivent se faire en dehors de la zone de sensibilité élevée;
- ▶ Réduire au minimum le nombre de voies de circulation, leur empiètement et les traverses temporaires de cours d'eau nécessaires durant les travaux;
- ▶ Conserver une lisière végétale naturelle minimale de 10 m aux abords des fossés et des voies de circulation;
- ▶ Construire les voies de circulation à une distance minimale de 60 m des cours d'eau permanents, et de 30 m d'un ruisseau intermittent;
- ▶ Convertir les sentiers récréotouristiques existants pour véhicules motorisés à un usage exclusivement hivernal sur sol gelé, en raison de leurs effets avérés sur les milieux humides, ou les réaménager à l'extérieur de l'habitat.

\* Si les travaux requièrent de la machinerie, voir la [fiche 3](#).



*Les sentiers récréotouristiques destinés aux motorisés qui passent dans les milieux humides devraient être convertis pour un usage hivernal, pour les motoneiges seulement, ou être réaménagés à l'extérieur de l'habitat*

© Lyne Bouthillier

## Bonnes pratiques d'implantation pour maintenir la microtopographie, la dynamique hydrologique et la qualité des eaux

- ▶ Maintenir le ruissellement naturel par l'installation de ponceaux de surface dans les voies d'écoulement et les fossés qui sont traversés :
  - Éviter la captation de l'eau du milieu naturel dans le réseau d'égout pluvial;
  - Éviter l'implantation de rues avec des structures de réservoir sous-jacentes.
- ▶ Limiter l'apport direct des eaux des fossés routiers vers les habitats sensibles. Voici quelques options :
  - Aménager les fossés de route en noues d'infiltration végétalisées avec des pentes douces et des [végétaux indigènes](#) de types arbustif et herbacé hydrophile;
  - Détourner les eaux des fossés vers des noues situées en milieu terrestre, à au moins 20 m de distance du cours d'eau ou d'un passage faunique, de chaque côté de l'emprise de la route ou de la voie carrossable;
  - Pour les cas plus problématiques, il est possible d'éliminer les eaux des fossés vers des avaloirs qui les dirigeront vers le réseau d'égout pluvial.



*Avaloir pour séparer les eaux de fossé de rue d'un passage faunique de la rainette*  
© Lyne Bouthillier

- ▶ Compacter les semelles des routes et des voies de circulation pour éviter la déformation du sol et la création d'ornières dues au gel et au dégel.
- ▶ S'assurer que le niveau final des routes et des voies de circulation permet un égouttement convenable, sans créer de cuvettes découlant d'un usage répété.

## Bonnes pratiques pour maintenir la connectivité fonctionnelle de l'habitat

- ▶ Réduire au minimum l'empiètement et la longueur des traverses.
- ▶ Passer à l'extérieur de l'habitat plutôt qu'au travers.
- ▶ Construire sur pilotis les portions de sentiers récréotouristiques qui traversent les milieux humides (voir la [fiche 5](#) pour plus d'information à ce sujet).
- ▶ Toujours limiter l'empiètement et éviter la zone d'habitat de sensibilité élevée.
- ▶ Pour les routes, construire des passages fauniques idéalement tous les 100 m dans les habitats favorables pour assurer la connectivité entre les habitats (voir la [fiche 6](#) pour des recommandations et indications spécifiques).



*Passage faunique pour la rainette sous la route*  
© Lyne Bouthillier